

Image not found or type unknown



Argent provenant d'une vente de maison à l'étranger

Par **soso18**, le **15/05/2011** à **15:46**

Nous avons acquis mon mari et moi une maison à Londres que nous avons revendu plusieurs années après. Nous habitons maintenant en France et avons rapatrié la somme de la vente afin d'acquérir un bien immobilier ici. Devra-t-on payer des impôts sur cette somme. La vente de biens immobiliers n'est pas taxée en Angleterre. Merci de votre aide.